



Suspension permis de conduire expirée depuis le 05/07/26

Par Jaujau_1383

Bonjour,

Suite à une suspension administrative de mon permis de conduire, ayant pris fin le 05/07/2026 dernier, j'ai fait, conformément à ce qui est demandé, une demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire en date du 08/06/2026 sur le site de l'ANTS.

Sauf que jusqu'à présent, le dossier est toujours en statut "EN INSTRUCTION" sur le site de l'ANTS sans plus d'informations depuis le 08/06/2026. J'ai contacté à de nombreuses reprises l'ANTS qui m'a fait savoir que l'instruction est effectuée par un autre service de l'Etat avec lequel ils n'ont pas de lien et contact et que je devrais simplement me connecter régulièrement sur le site pour me tenir informé de l'évolution de mon dossier, chose que je fais depuis plus d'un mois maintenant sans évolution de la situation.

Je suis dans l'incompréhension la plus totale, j'ai tout fait dans les règles (visite médicale etc...) pourtant je n'ai rien après expiration du délai de suspension.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire,

Merci par avance